

Bruxelles, le 28 septembre 2007

COMMUNIQUE DE PRESSE

REFORME OCM VIN : LE CEEV («COMITE VINS») APPELLE L'ENSEMBLE DE LA FILIERE ET DES ETATS MEMBRES A SOUTENIR LES REFORMES PROFONDES INDISPENSABLES POUR ASSURER LA COMPETITIVITE DU SECTEUR VITIVINICOLE EUROPEEN.

Bruxelles, le 28 septembre 2007.

Au moment où la vraie négociation sur la réforme de l'OCM Vins vient de s'ouvrir à l'occasion du Conseil des Ministres de l'Agriculture des 26 et 27 septembre, le CEEV appelle l'ensemble des parties à cette négociation (Etats Membres, parlementaires, professionnels de la filière vitivinicole) à prendre toute la mesure des enjeux des profondes réformes indispensables pour assurer la compétitivité et le développement durable de la filière vitivinicole européenne.

Le CEEV estime que cette réforme est la dernière chance pour notre secteur de renforcer sa compétitivité dans un contexte international ouvert. Il s'inquiète de constater que pourtant trop d'intervenants sont davantage inscrits dans la préservation du statu quo que dans la volonté de bâtir l'avenir de la vitiviculture européenne.

"Il est très étonnant qu'après avoir critiqué pendant des années l'actuelle OCM et unanimement constaté, dans diverses enceintes, son inefficacité face aux enjeux de la compétition internationale, la plupart des intervenants, aujourd'hui, s'y réfèrent sans cesse pour attaquer la proposition de la Commission", à déclaré Pau ROCA, Président de la Commission OCM du CEEV. "Sans aucun doute, la proposition de la Commission est une solide base de négociation. Elle doit être améliorée, mais les principales orientations qu'elle comporte sont incontournables".

Le CEEV – Comité Européen des Entreprises Vins - est l'organisation représentative de l'industrie et du commerce du Vin dans l'Union européenne : vins tranquilles, vins aromatisés, vins mousseux, vins de liqueur et autres produits de la vigne. Le CEEV regroupe 24 associations nationales. En 2006, les exportations européennes de vin ont atteint 5,5 milliards d'euros, apportant un excédent net de 3 milliards d'euros à la balance commerciale communautaire.

Les maisons de vins européens soutiennent la philosophie et les objectifs de la proposition de Réforme de l'organisation commune de marché vitivinicole émise par la Commission européenne. Le CEEV se félicite de la proposition de la Commission Européenne qui constitue une base solide de négociation. Il apportera tout au long des négociations sa contribution positive et ses suggestions d'amélioration des propositions, avec pour seul objectif de renforcer la compétitivité de la filière viticole européenne.

Pour plus d'informations

Jose Ramon Fernandez
Secrétaire Général

CEEV-Comité Européen des Entreprises Vins

Av. des Arts 43, B-1040 Bruxelles.

ceeV@ceeV.be / www.ceeV.be

Tel: (0032 2) 230 99 70

Fax: (0032 2) 513 02 18

GSM: 0032 (0) 495 28 18 42

www.ceeV.be

ceeV

comité européen des entreprises vins

Vins, Vins Aromatisés, Vins Mousseux, Vins de Liqueur et autres Produits de la Vigne

Avenue des Arts 43, B-1040 Bruxelles - Tél : +32 2 230 99 70 - Fax : +32 2 513 02 18 - E-Mail : ceeV@ceeV.be